

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

C A B I N E T

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(CR-CM N°31-2019)

Rémis Fulgance DANDJINOU

Ouagadougou, le 18 septembre 2019

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 18 septembre 2019,
en séance ordinaire, de 09 H 15 mn à 14 H 30 mn,
sous la présidence de
Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DE LA REFORME DES INSTITUTIONS ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, LE CONSEIL A ADOPTE CINQ (05) RAPPORTS.

I.1.1. Pour le compte du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale :

- **un rapport** relatif au respect des principes de bonne gouvernance au Burkina Faso en 2018.

Ce rapport fait ressortir les progrès réalisés en matière de respect de la primauté du droit, de promotion de la transparence et de la responsabilité, de renforcement de la participation et de l'équité, de lutte contre la corruption et de la promotion de la performance. Il relève aussi les insuffisances dans ces domaines et formule des recommandations afin de renforcer la bonne gouvernance au Burkina Faso.

Selon ce rapport, de nombreuses actions ont permis de renforcer le niveau de respect des principes de bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques. Les insuffisances constatées ont suscité des recommandations.

Le Conseil a instruit les membres du gouvernement de prendre les dispositions idoines en vue de la mise en œuvre de ces recommandations pour le renforcement de la bonne gouvernance au Burkina Faso.

- **un rapport** relatif « à la réforme de la fonction publique et à la réorganisation du cadre institutionnel porteur de ces réformes ».

Ce rapport fait le constat d'une administration publique restée stationnaire, voire statique malgré les profondes mutations de ses missions, l'évolution du contexte et les défis nouveaux qui en découlent.

Cette réforme vise à exploiter les technologies numériques pour renforcer durablement le développement de notre administration et à mettre en place un dispositif organisationnel à même d'assurer toutes les diligences requises tout au long de la carrière de l'agent public.

Le Conseil a marqué son accord pour la mise en œuvre de cette réforme et a instruit les ministres en charge du dossier pour une mise en œuvre réussie en vue d'impulser une nouvelle dynamique d'offres de services publics par la simplification des formalités et des procédures administratives au moyen des approches technologiques et de faciliter les relations entre l'administration et ses clients internes et externes.

I.1.2. Pour le compte du ministère de la Femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire :

- **un décret** portant détermination de critères d'identification de la personne indigente.

L'adoption de ce décret permet de disposer d'une base réglementaire unique d'identification de la personne indigente pour la mise en œuvre cohérente de programmes structurants en sa faveur.

I.1.3. Pour le compte du ministère des Ressources animales et halieutiques :

- **un décret** portant réglementation de la médecine vétérinaire traditionnelle au Burkina Faso.

L'adoption de ce décret permet d'encadrer l'exercice de la profession du tradipraticien de santé animale, la fabrication et la commercialisation des remèdes comme médicaments à usage vétérinaire, en application de la loi n°48-2017/AN du 16 novembre 2017 portant Code de santé animale et de santé publique vétérinaire.

- **un décret** portant attributions, organisation et fonctionnement de la mise en place de la Plateforme nationale de coordination One Health.

L'approche One Health (une seule santé) a été développée et formalisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). C'est une approche intégrée, multisectorielle et holistique qui met en cohérence les interactions entre les animaux, les humains et les écosystèmes, dans le cadre de la prévention et de la gestion des menaces de santé publique.

L'adoption de ce décret permet le fonctionnement du dispositif de la Plateforme nationale de coordination One Health en vue d'accomplir efficacement ses missions.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la cohésion sociale a fait au Conseil une communication relative au lancement le 15 septembre 2019, des activités entrant dans le cadre de la commémoration de la fête nationale du 11 décembre 2020 à Banfora dans la Région des Cascades.

Le Conseil félicite les filles et fils de la région pour la mobilisation lors ce lancement et les invite à une appropriation de cet évènement national pour sa réussite.

II.2. Les ministres en charge des Affaires étrangères et de l'Economie, ont fait au Conseil le bilan du Sommet de concertation des Chefs d'Etat de la force G5 Sahel et le sommet extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO tenus respectivement le 13 et le 14 septembre 2019 à Ouagadougou.

Le Conseil se félicite de la réussite de ces deux sommets tenus à Ouagadougou et remercie tous les acteurs qui y ont contribué.

II.3. Le ministre de l'Economie, des finances et du développement a présenté au Conseil le bilan à mi-parcours de la Feuille de route de la présidence burkinabè du G5 Sahel.

A la date du 31 juillet 2019, le taux global de réalisation du Plan d'actions de la Feuille de route est de 52%. Ce niveau correspond à la moyenne pondérée des taux de réalisations des quatre priorités et des actions transversales. Ces priorités concernent :

- le renforcement des actions d'opérationnalisation de la Force conjointe ;
- la mise en œuvre des projets prioritaires de développement ;

- le renforcement des capacités du Secrétariat permanent du G5 Sahel ;
- le renforcement de la résilience des femmes et des jeunes, la cohésion sociale et les droits humains.

II.4. Le ministre du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat a fait au Conseil le bilan des mesures relatives à la consommation des produits locaux par les structures publiques.

Seize (16) départements ministériels ont transmis le point de leur consommation en produits locaux au titre de l'année 2018 et du premier semestre 2019.

La valeur globale de l'année 2018 et du 1^{er} semestre 2019 est estimée à **deux cent six milliards sept cent soixante-deux millions quatre cent quatre-vingt-douze mille douze (206 762 492 012) F CFA.**

En 2017, la consommation globale était de **onze milliards sept cent quarante-six millions six cent soixante-sept mille six cent quatre-vingt-dix (11 746 667 690) F CFA.**

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

Pour le compte du Conseil supérieur de la communication (CSC)

- Monsieur Wendingoudi Louis Modeste **OUEDRAOGO, Mle 110 789 V**, Juriste, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions.

B. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA COHESION SOCIALE

- Monsieur Inoussa **DIANDA, Mle 260 182 F**, Administrateur civil, est nommé Secrétaire général de la Province du Zondoma, Région du Nord.

Les personnes dont les noms suivent sont nommées Préfets de département :

Région de la Boucle du Mouhoun

- Monsieur Ouinkouni Richard **OUEDRAOGO, Mle 324 921 Y**, Secrétaire administratif, Département de Koungny, Province du Nayala.

Région du Centre-Est

- Monsieur N. Timothée **ZOMBRE, Mle 260 011 X**, Administrateur civil, Département de Garango, Province du Boulgou ;
- Monsieur Roland **KI, Mle 238 330 T**, Secrétaire administratif, Département de Béguedo, Province du Boulgou ;

- Monsieur Wendpouiré Dieudonné **SAWADOGO, Mle 207 760 U**, Secrétaire administratif, Département de Komtoega, Province du Boulgou ;
- Madame Sandrine Joséphine Diane **DJIMOUDI, Mle 79 415 C**, Département de Niaogho, Province du Boulgou.

Région du Centre-Nord

- Monsieur Abdoul Kader **KONGZABRE, Mle 220 621 K**, Administrateur civil, Département de Kaya, Province du Sanmatenga ;
- Monsieur Hamadou **OUEDRAOGO, Mle 23 690 T**, Secrétaire administratif, Département de Mané, Province du Sanmatenga ;
- Madame Aïcha Olga **COMPAORE, Mle 97 401**, Secrétaire administratif, Département de Korsimoro, Province du Sanmatenga ;
- Monsieur Ollé **KAM, Mle 324 164 V**, Secrétaire administratif, Département de Namissiguima, Province du Sanmatenga ;
- Monsieur Tambi **ZOUMA, Mle 247 386 Y**, Secrétaire administratif, Département de Pibaoré, Province du Sanmatenga ;
- Monsieur Harouna **KABORE, Mle 303 432 V**, Secrétaire administratif, Département de Naguebingou, Province du Sanmatenga ;
- Monsieur Sibiri **NEYA, Mle 112 019 V**, Agent public, Département de Sabcé, Province du Bam.

Région du Centre-Ouest

- Siaka **OUATTARA, Mle 279 331 F**, Administrateur civil, Département de Sapouy, Province du Ziro ;
- Monsieur Elie **OUEDRAOGO, Mle 212 098 T**, Secrétaire administratif, Département de Bakata, Province du Ziro ;
- Monsieur Ouamadaogo **OUIYA, Mle 212 107 W**, Secrétaire administratif, Département de Cassou, Province du Ziro ;
- Monsieur Bassirou **OUEDRAOGO, Mle 229 939 K**, Secrétaire administratif, Département de Gao, Province du Ziro.

Région du Sahel

- Monsieur Fernand **YAMEOGO, Mle 247 386 Y**, Administrateur civil, Département de Djibo, Province du Soum.

Région des Hauts-Bassins

- Monsieur Sibiri Bruno **TAMALGO, Mle 212 032 S**, Secrétaire administratif, Département de Kayan, Province du Kéné Dougou ;
- Monsieur Bia **TOPAN, Mle 75 963 G**, Secrétaire administratif, Département de Péni, Province du Houet.

Région du Sud-Ouest

- Monsieur Paul Simplicie **NABI, Mle 76 186 S**, Secrétaire administratif, Département de Dissin, Province du Ioba.

Région du Nord

- Monsieur Zakaria **OUEDRAOGO, Mle 247 333 K**, Administrateur civil, Département de Gourcy, Province du Zondoma.

C. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

- Monsieur Tobignaré Jacques **GOUBA, Mle 200 455 P**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Consul adjoint à Kumassi (Ghana) ;
- Monsieur Wendpanga Jean Didier **RAMDE, Mle 236 366 N**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé deuxième Conseiller près Mission permanente du Burkina Faso à New York ;
- Monsieur Michel **NONKOUNI, Mle 200 462 P**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Abidjan (République de la Côte d'Ivoire) ;
- Monsieur Labalo **FOROGO**, Colonel-Major, est nommé Attaché de Défense à l'Ambassade du Burkina Faso à Abidjan en République de Côte-d'Ivoire ;
- Monsieur Zitiba **SAWADOGO**, Colonel-Major, est nommé Attaché de Défense à l'Ambassade du Burkina Faso à Bamako en République du Mali.

D. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE

- Monsieur Adama **MARE, Mle 97 449 P**, Greffier en chef, 1^{er} grade, 5^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;

- Madame Sidpayété Nadine Michelle **BAMBARA/SAVADOGO, Mle 130 250 Y**, Magistrat, grade terminal, 4^{ème} échelon, est nommée Chargée de missions ;
- Monsieur Adama **NIKIEMA, Mle 59 823 X**, Greffier en chef, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Boureima **TIROUDA, Mle 111 102 V**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur financier et comptable du Fonds d'assistance judiciaire ;
- Monsieur Rasmané **SAM, Mle 225 107 K**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur des marchés publics.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

- Monsieur Abdoulaye **ILBOUDO, Mle 49 892 W**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie PB, 1^{ère} classe, 15^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des enseignements post-primaire et secondaire du Centre ;
- Madame Ahoua **KABORE/ILLY, Mle 36 629 B**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie PB, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale des enseignements post-primaire et secondaire du Centre-Sud ;
- Monsieur Abdou **KIRAKOYA, Mle 049 921 X**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie PB, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des enseignements post-primaire et secondaire du Plateau-Central ;

- Madame Julienne **BENON/YAMEOGO, Mle 14 681 Z**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Centre-Ouest ;
- Monsieur Yacouba **SANOGO, Mle 27 254 B**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle des Hauts-Bassins ;
- Monsieur André **SAYAOGO, Mle 25 879 K**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Nord ;
- Monsieur Zéramoussi **HANDE, Mle 54 689 X**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Houet ;
- Monsieur Ragahi **BAZIE, Mle 76 601 V**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Nahouri ;
- Monsieur Drissa **SISSE, Mle 20 267 M**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Tuy ;
- Monsieur Arsène Zangbéwenné **BIRBA, Mle 38 561 T**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe,

6^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Yagha ;

- Monsieur Maxime **YARO, Mle 33 235 G**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Yatenga.

F. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

- Monsieur Laurent Blaise **KABORE, Mle 49 368 D**, Inspecteur divisionnaire des douanes, 3^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Secrétaire permanent du Comité de politique fiscale ;
- Madame Alimata dite Nadège **KABORE/PARE, Mle 91 370 W**, Conseiller en aménagement du territoire et développement local, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Conseiller technique auprès de Madame le ministre délégué chargé de l'Aménagement du territoire ;
- Monsieur Windéyam Vincent de Paul **YAMEOGO, Mle 58 689 T**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des engagements du budget de l'Etat;
- Monsieur Moussa **KADIO, Mle 51 193 W**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des actes administratifs ;
- Madame Hawa **OUEDRAOGO/SIRIMA, Mle 96 904 H**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommée Directrice de la programmation et du suivi de l'exécution de la commande publique.

G. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE PROTECTION SOCIALE

- Monsieur Soumaïla **BARRO, Mle 59 693 F**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur général de la fonction publique ;
- Monsieur Moctar Séïdou **GANAMA, Mle 117 000 K**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur des affaires juridiques et de la législation ;
- Monsieur Niguipanga Séverin **TIENDREBEOGO, Mle 214 979 A**, Attaché en études et analyses, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle approfondi ;
- Monsieur Yamatien Ibrahim **HEMA, Mle 274 159 P**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'organisation des concours ;
- Monsieur Roger Rakiswendé **OUEDRAOGO, Mle 212 435 E**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale du Centre-Sud.

H. AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

- Monsieur Koumia Alassane **KARAMA, Mle 88 788 T**, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur général des médias ;
- Monsieur Jean Louis Ludovic **OUEDRAOGO, Mle 76 313 Z**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Communication et des relations avec le parlement du Centre-Est ;

- Monsieur Sébastien **MONNE, Mle 117 397 Y**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Communication et des relations avec le parlement de l'Est ;
- Monsieur Aboubacar **TRAORE, Mle 273 008 G**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Communication et des relations avec le parlement du Sud-Ouest.

I. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

- Monsieur Bakary **SOSSO, Mle 51 702 M**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire des Balé ;
- Monsieur Ousséni **KABORE, Mle 82 015 L**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire du Bam ;
- Monsieur Salfo **KARANGA, Mle 85 541 V**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire de la Bougouriba ;
- Madame Delphine **BICABA/KANDO, Mle 258 163 M**, Conseiller d'éducation féminine, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice provinciale de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire du Boulkiemdé ;

- Monsieur Rahitaba Désiré Romain **COMPAORE, Mle 53 480 G**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire du Kadiogo ;
- Monsieur Jean-Paul **OUEDRAOGO, Mle 109 118 S**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire de la Komondjari ;
- Monsieur Wendingoudi Justin **TIENDREBEOGO, Mle 281 468 K**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire du Nahouri ;
- Monsieur Zakaria **OUEDRAOGO, Mle 85 535 R**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire du Namentenga ;
- Monsieur Harouna **SAWADOGO, Mle 92 432 Z**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire de l'Oudalan ;
- Monsieur Ollé **KAM, Mle 51 713 L**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire du Poni ;
- Monsieur Lamoussa **VALIAN, Mle 205 366 X**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé

Directeur provincial de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire du Sanmatenga ;

- Monsieur Abdou **GUEBRE, Mle 55 814 E**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire du Sanguié ;
- Monsieur Karim **DIALLO, Mle 53 525 A**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire du Séno ;
- Monsieur Lassina **SOUGUE, Mle 205 427 K**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire du Sourou ;
- Monsieur Karim **ZOUMA, Mle 247 144 H**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire du Soum ;
- Monsieur Arzouma Norbert **KIELEM, Mle 281 467 W**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire de la Tapoa ;
- Monsieur Issouf **BAKOUAN, Mle 258 172 P**, Conseiller d'éducation féminine, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire du Yagha ;

- Madame Wend-Yam Caroline **SORGHO/OUEDRAOGO, Mle 237 931 D**, Conseiller d'éducation féminine, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice provinciale de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire du Yatenga ;
- Monsieur Ousseiny **NACANABO, Mle 55 779 U**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire du Zondoma.

J. AU TITRE DU MINISTERE DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

- Monsieur Pingdwendé Thierry Roland **ZIDA, Mle 112 457 U**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur des affaires administratives et financières de la Commission nationale des droits humains (CNDH).

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil a procédé à la nomination d'Administrateurs et d'un président aux Conseils d'administration de l'Ecole nationale des travaux publics (ENTP) au titre du ministère des Infrastructures et de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY) au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat.

La liste de ces nominations sera publiée dans le Journal Officiel du Burkina Faso.

III.2.NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

A. MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier décret porte nomination de Monsieur Ollo Franck Hervé **KANSIE, Mle 85 495 H**, Ingénieur en génie civil, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère des Infrastructures au Conseil d'Administration de l'Ecole nationale des travaux publics (ENTP) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le second décret nomme Monsieur Naba **DABIRE, Mle 25 782 C**, Administrateur des services financiers, Président du Conseil d'Administration de l'Ecole nationale des travaux publics (ENTP) pour un premier mandat de trois (03) ans.

B. MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté **un décret** portant nomination de Monsieur William Alassane **KABORE, Mle 49 364 X**, Inspecteur divisionnaire des douanes, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement au Conseil d'Administration de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY) pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Monsieur Adama SAWADOGO, en fin de mandat.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement,

Rémis Fulgance DANDJINOU
Officier de l'ordre national